



Acte n° 2023C163

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 34

Pouvoirs : 7

Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 14/09/2023

Le 21 Septembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir Sylvie PERMEZEL), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Christine FORNES), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Michèle NUGUET (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Sylvie PERMEZEL.

OBJET : FINANCES – BUDGET TRANSPORT 2023 - Décision modificative n°1

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des Finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget TRANSPORT 2023 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement (dépenses et recettes) 11 326,17€
- en section d'investissement (dépenses et recettes) 0,00 €

Cette décision modificative permet :

En fonctionnement :

- De régulariser les charges transférées de 2022 en 2023 qui ne donneront pas lieu au paiement d'une facture en 2023 pour un montant global de 11 326,17€. Les comptes 6226, 6262, 65732 sont provisionnés en dépenses et le compte 7718 « autres produits exceptionnels sur opération de gestion » est provisionné en recettes.

En investissement :

- Pas d'investissement.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni 07/09/2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

✓ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du Budget TRANSPORT 2023 suivante :

D/R	Op.	Chap	Cpte	Service gestionnaire	Axe analytique	FONCTIONNEMENT	Dépenses €	Recettes €
						Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits
D		011	617	FINANCES	01	Etudes et recherches	7 752,60	
D		01	6226	FINANCES	01	Divers	2 677,00	
D		011	6262	FINANCES	01	Frais de télécommunications	896,57	
R		77	7718	FINANCES	01	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 326 ,17
							11 326,17	11 326,17

A Villeneuve, le 21/09/2023

La Secrétaire de Séance,
Sylvie PERMEZEL



Affichage électronique le : 26/09/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

